

MÉDAILLES MASSON.

Son Excellence, l'Honorable L.-T.-R. Masson, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, a bien voulu offrir, pour l'encouragement des Lettres au Petit Séminaire de Québec, une médaille d'argent et une médaille de bronze annuellement, pendant son temps d'office. Ces médailles, qui commenceront à être données à la fin de l'année 1885-86, seront attribuées aux deux plus heureux candidats de la classe de Rhétorique dans la première épreuve du Baccalauréat ès Arts.

Conditions du Petit Séminaire

PENSIIONNAIRES

1. L'année scolaire est de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de...	\$100.00
Le loyer du lit sans les couvertures	2.40
Médecin (remèdes non inclus).....	1.00
Total.....	\$103.40

Ces \$103.40 doivent être payées d'avance, comme suit :

\$36.76 le jour de l'entrée des élèves,
33.35 le 10 décembre,
33.35 le 20 mars.

\$103.40

N. B.—On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que le genou, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots, autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on tolère un chapeau de paille. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.